

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois tenue le mardi 12 décembre 2023 à 19 h à la salle du Conseil située au 489, chemin Saint-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil Benjamin Bourcier, Guy Gendron, Jacques Giroux, Guy Lemieux et Mathieu Mercier sous la présidence de monsieur le maire Martin Dumaresq, formant quorum.

Madame Isabelle Dion, directrice générale et greffière-trésorière, assiste à cette séance.

Madame Dany Michaud, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague assiste également à cette séance.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

**2023-12-249**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Jacques Giroux  
Appuyé par M. Guy Lemieux  
Et unanimement résolu

Que la séance extraordinaire du 12 décembre 2023 soit et est ouverte à 19 h 05.

**ADOPTÉE**

**2023-12-250**

### **ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024**

Il est proposé par M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par M. Jacques Giroux  
Et unanimement résolu

Que le budget de fonctionnement de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois pour l'année 2024 soit et est approuvé au montant de 2 534 947 \$.

Qu'un résumé explicatif du budget pour l'année 2024 soit publié conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

**ADOPTÉE**

**2023-12-251**

### **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

Il est proposé par M. Mathieu Mercier  
Appuyé par M. Guy Lemieux  
Et unanimement résolu

Que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 pour un montant de 4 900 000 \$.

Qu'un résumé explicatif du programme triennal en immobilisations 2024-2025-2026 soit publié conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS AYANT TRAIT AU BUDGET SEULEMENT**

Les membres du Conseil répondent aux questions du public.

**2023-12-252**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Mathieu Mercier  
Appuyé par M. Jacques Giroux  
Et unanimement résolu

Que la séance extraordinaire du 12 décembre 2023 soit levée à 19 h 15.

**ADOPTÉE**

---

Martin Dumaresq  
Maire

---

Manon Darche  
Greffière adjointe